

Contexte et objectifs du séminaire:

En Suisse, une vaste réforme de la TVA a été initiée en 2005. Rapidement, ce projet s'est scindé en deux parties distinctes: d'une part la suppression de la plupart des exceptions et le passage à un taux unique (module «taux unique»), partie qui est actuellement suspendue, et d'autre part, une refonte très importante de la loi de 1999 portant sur de multiples questions techniques (module «loi fiscale»). Cette seconde partie a avancé très vite et a été adoptée par les Chambres fédérales le 12 juin 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2010, la nouvelle LTVA est ainsi en vigueur, introduisant des changements majeurs. Parmi les modifications fondamentales qui ont été introduites, se trouvent les nouvelles règles en matière de localisation des prestations de services et de transactions frontalières.

L'Union européenne a également subi des modifications majeures dans son système TVA avec l'introduction du «VAT Package» dès le 1^{er} janvier 2010. En particulier, le «VAT Package» change fondamentalement les règles concernant la localisation des prestations de services.

Dans ce contexte, le séminaire présentera les nouveaux régimes en matière de localisation des prestations et de transactions transfrontalières, du point de vue suisse, mais également européen. Plusieurs cas pratiques seront également traités afin de mieux cerner les enjeux pratiques et les impacts de ces nouvelles règles.

A qui s'adresse ce séminaire?

Le séminaire s'adresse principalement aux personnes concernées par la TVA au sein des entreprises, notamment aux directeurs administratifs et financiers, ainsi qu'aux responsables des départements comptables et fiscaux.

Le séminaire est organisé conjointement par la Chambre de Commerce Allemagne-Suisse, Zurich, et la Chambre France-Suisse pour le commerce et l'industrie, Genève/Zurich, avec la collaboration de l'Etude Oberson Avocats, Genève/Lausanne.

Programme:

13.45	Accueil des participants	
14.00	Nouvelle loi sur la TVA suisse: Nouvelles règles en matière de localisation des prestations et de transactions transfrontalières	Pierre-Marie Glauser et Mathilde Granger
15.00	VAT Package: Nouvelles règles dans l'Union européenne en matière de transactions transfrontalières	Anne Grousset
16.00	Pause café	
16.30	Cas pratiques	
17.30	Discussion et questions	
18.00	Fin de la manifestation	

Intervenants:

Pierre-Marie Glauser	Avocat/Associé, Etude Oberson Avocats, Genève/Lausanne, Professeur à l'Université de Lausanne
Mathilde Granger	Lic. iur, MBL, Etude Oberson Avocats, Genève/Lausanne
Anne Grousset	Avocate/Associée, CMS Bureau Francis Lefebvre, Paris
Animation	Daniel Heuer, Responsable Service Marketing, Chambre de Commerce Allemagne-Suisse, Zurich